

Compte rendu du conseil d'école de Paul Bert du 28 février 2017

Présents :

Le représentant de la Mairie : M. Bordier

Les membres du RASED : Mme Thouvenel

L'équipe enseignante : Mme Denis, Mme Brunet, Mme Cassagne, M. Cassin, M. Davidoff Mme Gilardin, Mme Gilles, Mme Mas, Mme Matuszewski, Mme Maudire,

Les parents élus FCPE : Mme Laumet (Présidente), Mme Azancot, Mme Da Silva, Mme De Montaigne, Mme Desprez-Junod, Mme Duprat-Jolly, Mme Lebon, Mme Ulbrich

Excusées :

L'Inspectrice de l'Education nationale : Mme Joncour

La DDEN : Mme Grimaud

Représentant de la mairie : Mme Guicher

Les enseignantes : Mme Vanholsbeke.

Les parents élus FCPE: Mme Brugerolles et Mme Radics

1. Vie pédagogique de l'école

- Le livret numérique (bilan périodique)

Les familles ont été reçues au mois de janvier. Certains enseignants ont proposé des rendez-vous le matin, le midi et en fin de journée durant la semaine du lundi 9 au vendredi 13 janvier. D'autres ont fait le choix d'accueillir les parents le samedi 14 de 8h30 à 12h. Mme Cassagne qui a été absente lors de cette période a présenté les bilans au retour des vacances de février.

Les parents n'ayant pas leur code d'accès à la plateforme, les bilans ont été remis sur clé USB ou envoyés par mail sur leur boîte personnelle.

La quasi-totalité des familles s'est présentée au rendez-vous. La FCPE souligne en effet l'intérêt des parents pour ces échanges.

Concernant la remise du bilan du 2^{ème} trimestre, l'équipe enseignante ne recevra pas les parents individuellement.

- Le numérique à l'école

Lancé par le Président de la République en mai 2015 à l'issue de la concertation nationale sur le numérique éducatif, le Plan numérique pour l'éducation a pour but de permettre aux enseignants et aux élèves de profiter de toutes les opportunités offertes par le numérique :

Il s'agit de mieux préparer les élèves à être acteur du monde de demain :

→développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et développer l'autonomie

→former des citoyens responsables

→préparer des élèves aux emplois digitaux de demain

Sa mise en œuvre repose sur quatre piliers: la formation des enseignants, les ressources, l'équipement et l'innovation.

Pour accélérer la transformation du numérique à l'école, l'Etat a proposé à chaque collectivité territoriale volontaire un partenariat pour participer au déploiement des équipements numériques mobiles individuels

après des élèves et des enseignants des établissements de leur territoire : pour chaque euro investi par la collectivité dans l'équipement individuel mobile des élèves, l'Etat a versé un euro.

Pour les élèves de l'élémentaire, l'investissement a porté, au sein même de l'établissement, sur l'équipement d'une cohorte d'élèves en classe mobiles (lots de tablettes sur chariot mobile pour une à trois classes.)

Actuellement seules, Victor Hugo, Pasteur et Condorcet ne sont pas équipées. Fin 2017, toutes les écoles de Maisons Alfort le seront.

Matériel fourni à PAUL BERT pour les 4 classes du cycle 3 (CM1 et CM2)

- 3 chariots de 15 tablettes SQOOL pour le cycle 3
- 1 vidéo projecteur interactif pour chaque classe
- 1 ordinateur par classe
- 1 tableau antireflet par classe

Cette année l'école accueille un nouvel intervenant en informatique : Mme Baudoux Claire.

Elle intervient quatre heures réparties le jeudi et le vendredi matin. Toutes les classes bénéficient de son intervention en fonction d'un planning établi par l'équipe pédagogique. (1heure par semaine en demi-groupe, soit une heure par classe sur deux semaines)

L'équipe enseignante et la FCPE remercient vivement la mairie pour toutes les aides apportées à l'école.

- L'intervention du RASED

Mme Thouvenel fait remarquer que la demande de mise en place du RASED à Paul Bert est tout à fait recevable. Elle a en charge 9 enfants du cycle 2 sur une demi-journée par petits groupes de besoins. Ces enfants seront suivis jusqu'à la fin de l'année et plus si possible.

Comment les élèves sont-ils choisis ?

→ En début d'année, la psychologue scolaire, la maitresse d'adaptation, le maitre rééducateur, la directrice et les enseignants concernés se réunissent pour faire une synthèse. (Communication des noms des élèves susceptibles d'être pris en charge)

→ Dans un deuxième temps, tous les membres du RASED se concertent pour faire le point et décider quels enfants vont être suivis (synthèse de réseau)

→ Mise en place du suivi. M. KROPP, maitre rééducateur, qui prend en charge les enfants individuellement ou en petit groupe, rencontre les parents pour présenter ses objectifs.

2. Vie scolaire

- Le conseil d'élèves

Les délégués prennent leur rôle très au sérieux. Lors de ce conseil mené par Mme Denis et Mme Gilardin, les élèves se sont montrés très investis et ont été capables de proposer des solutions pour que les enfants cessent de se disputer le matériel mis à leur disposition lors des récréations. Ils ont émis la possibilité de mettre en place un planning. Ainsi chaque jour, pour chaque récréation, une classe est responsable des jeux (cordes à sauter, cerceaux, ballons, élastiques). La cour étant assez petite, les élèves ne sont plus autorisés à jouer avec leur ballon ou leur balle personnelle.

Suite au conseil, Mme Denis a remis un compte rendu à chaque classe.

Ce que l'école a mis en place, en concertation avec l'IEN, pour répondre à un climat scolaire qui gagnait à être apaisé, a été efficace puisque aucun incident n'est à déclarer. Les parents FCPE soulignent néanmoins une montée des incivilités au quotidien et l'utilisation d'un langage inadapté chez les élèves.

La FCPE propose pour le prochain conseil d'élèves, d'amener les enfants à réfléchir sur « le respect de l'autre »

Bien évidemment, le respect d'autrui, le langage... sont des points abordés en classe dans le cadre de l'EMC.

- La pause méridienne : point sur les animateurs et les repas

Nous avons une pensée particulière pour l'animatrice Nadège Saintus décédée fin décembre. C'était une animatrice très investie, dynamique et surtout joviale. Les parents FCPE regrettent que la mairie n'ait pas relayé l'information auprès des familles pour accompagner leurs enfants et épauler les animateurs.

Actuellement, 5 animateurs sont en poste à PAUL BERT. L'équipe est très appréciée par les élèves. La responsable, Mme Grégoire veille à ce que les enfants aient toujours la possibilité de faire une activité (gros investissement dans les jeux de société, tables de tennis de table, raquettes...)

Achat d'un fauteuil et d'une petite table prévu pour créer un vrai coin détente sous le préau. (Achat pris en charge par la mairie)

Plusieurs familles ont interpellé Mme Denis, Mme Grégoire ainsi que la FCPE pour leur faire part de leurs inquiétudes concernant la qualité des repas. Certains ont fait remarquer que dans les menus il n'y avait plus de porc et plus de soupe.

M. Bordier annonce qu'un accord avec le gestionnaire du lycée a été mis en place. (Pour rappel la restauration à PAUL BERT dépend du lycée et non de la cuisine centrale)

La mairie met en place un projet « anti gaspillage » sur 13 écoles de la commune dont PAUL BERT élémentaire.

Durant les deux premières semaines du mois de mars, les animateurs et le personnel de la cantine ont pour mission de peser les déchets. Les personnels doivent également prendre la mesure des plats qui ont été appréciés ou non appréciés pour renseigner un questionnaire de satisfaction. Chaque semaine, cette grille sera ensuite remise au gestionnaire du lycée qui utilisera les informations ainsi recueillies pour composer les menus.

La FCPE en profite pour annoncer que bientôt, elle proposera à nouveau un questionnaire à l'attention des familles. Le thème de la cantine y sera également abordé.

- Les études

En moyenne 25 élèves par étude.

Deux études par soir.

Difficile de trouver un remplaçant en cas d'absence d'un encadrant.

Certaines familles qui avaient opté pour recevoir leur facture par mail ne payent pas toujours à temps car elles ne consultent pas leur courrier régulièrement. Mme Denis est obligée de leur donner un mot de rappel ce qui lui rajoute du travail. L'année prochaine ces familles auront donc leur facture en version papier collée dans le cahier de correspondance.

- Les absences des enseignants non remplacées

20 demi-journées non remplacées

3. L'organisation matérielle

- Les travaux effectués

Une partie du sol du couloir de l'étage a été remplacée. (Identique à celui du hall d'entrée). L'autre partie sera faite lors des prochaines vacances scolaires.

- Travaux à venir :

Le ravalement de la façade

La rénovation de la marquise

La pose d'un visiophone

- Les demandes de l'école

Pose de prise CPL dans les classes du cycle 2

Les parents d'élèves profitent de ce point pour renouveler leur demande de pouvoir venir chercher leur enfant entre 17h45 et 18h30 pour éviter un attroupement devant l'école à 18h30 (cf plan vigipirate)

Fin du conseil : 20h27

la secrétaire : Mme CASSAGNE

la directrice : Mme DENIS

